

Extrait du communiqué de presse de l'UNEA du mercredi 8 juin 2011 - 18h30.

Les Entreprises Adaptées sont heureuses des décisions qui viennent d'être annoncées lors de la Conférence Nationale du Handicap ce 8 juin pour le secteur adapté et surtout pour les travailleurs en situation de handicap à la recherche d'un emploi. **L'Union Nationale des Entreprises Adaptées se félicite d'avoir été entendue par le gouvernement** et notamment par le ministre de l'Emploi, du Travail et de la Santé Xavier Bertrand, sur les propositions communes portées avec les grandes associations (ANRH, APAJH, APF, FAF, FEGAPEI, FEHAP, GEPSO, UNAPEI) en faveur de l'emploi des travailleurs en situation de handicap en Entreprise Adaptée.

Le Président de la République a montré dans son discours de clôture de la CNH **une réelle volonté politique de développer les Entreprises Adaptées et ainsi de donner un nouvel élan au secteur**. Il confirme ainsi un véritable engagement de l'Etat, avec des mesures concrètes offrant de véritables perspectives au secteur.

Quelles sont les grandes annonces de la CNH ? :

- **Remettre l'Entreprise Adaptée au cœur de la politique de l'emploi** des travailleurs en situation de handicap en France.
- **Budgétiser 1000 aides au poste par an sur la période 2012-2014 pour les Entreprises Adaptées.**
- Prolonger la dérogation de manière pérenne dont bénéficient les Entreprises Adaptées publiques concernant la réduction de cotisation sur les bas salaires (dit allègement Fillon), dès lors que leurs salariés sont assurés selon les règles d'assurance chômage de droit commun. Ceci permet de sauver 500 emplois.

Que cela signifie t-il concrètement ?

Les budgets ainsi débloqués vont permettre la **création de 3000 emplois en Entreprise Adaptée** pour les personnes en situation de handicap les plus éloignées de l'emploi et nécessitant un accompagnement spécifique. Rappelons que le taux de chômage est 2 fois supérieur pour les travailleurs en situation de handicap que pour les travailleurs valides. Un salarié en situation de handicap employé en Entreprise Adaptée, c'est plus de cohésion sociale sur le territoire, c'est un moyen d'inclusion sociale et sociétale puissant, c'est un gain pour la société dans son ensemble, d'autant que ces emplois engendrent en outre la création de postes d'encadrants supplémentaires.

Les annonces faites lors de la Conférence Nationale du Handicap affirment la reconnaissance de l'utilité économique, sociale et sociétale d'un modèle d'entreprise qui met l'homme au cœur de sa stratégie entrepreneuriale. Nous nous en félicitons !